



**Assemblée générale**

Distr.  
LIMITÉE

A/C.5/51/L.2  
9 octobre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
CINQUIÈME COMMISSION  
Point 133 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA MISSION D'OBSERVATION  
DES NATIONS UNIES EN GÉORGIE

Projet de décision présenté par le Président

L'Assemblée générale, ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie<sup>1</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>2</sup>,

a) Décide qu'il sera déduit des charges à répartir ultérieurement entre les États Membres qui se sont acquittés de leurs obligations financières à l'égard de la Mission d'observation leurs parts respectives du solde inutilisé d'un montant brut de 1 970 718 dollars des États-Unis (soit un montant net de 1 718 168 dollars des États-Unis) pour la période allant du 16 mai 1995 au 12 janvier 1996;

b) Décide également qu'il sera déduit du montant des engagements non réglés par les États Membres qui ne se sont pas acquittés de leurs obligations financières à l'égard de la Mission d'observation leurs parts respectives du solde inutilisé d'un montant brut de 1 970 718 dollars (soit un montant net de 1 718 168 dollars) se rapportant à la période allant du 16 mai 1995 au 12 janvier 1996.

-----

---

<sup>1</sup> A/50/731/Add.2.

<sup>2</sup> A/51/448.